

## **INFORMATION A LA PRESSE**

**19.12.2022**

Le Conseil d'administration de la Caisse nationale de santé s'est réuni le 14 décembre 2022 pour statuer sur le budget 2023 de l'assurance dépendance. Le budget dans son intégralité est disponible sur le site [www.cns.lu](http://www.cns.lu).

### **Population protégée et bénéficiaires**

En 2023, le système d'assurance dépendance du Grand-Duché de Luxembourg couvrira une population protégée prévisible d'environ 955.300 personnes, constituée pour deux tiers de la population protégée résidente et pour un tiers de la population protégée non-résidente. Le nombre estimé de personnes dépendantes prises en charge à domicile s'élève à 9.471 personnes (9.086 personnes en 2022) et augmente de 4,2%. Le nombre moyen de bénéficiaires dans les établissements d'aides et de soins s'élève à 5.345 personnes correspondant à une croissance de 1,4% dont 2.215 personnes se trouvent dans les maisons de soins (+1,5%), 2.510 personnes dans les CIPA (+1,2%) et 620 personnes dans les établissements à séjour intermittent (+1,5%).

### **Contexte économique**

Le budget 2023 de l'assurance dépendance se base en 2022 sur une croissance estimée du PIB de 2,5%, sur une croissance de l'emploi de 3,4%, sur une variation de l'échelle mobile des salaires en moyenne annuelle de 3,8% ainsi que sur une variation du revenu moyen cotisable (au nombre indice 100) de 1,1%. En 2023, le PIB et l'emploi sont censés croître de 2,0% et l'échelle mobile des salaires et le revenu moyen cotisable sont prévus de varier de 4,4% respectivement de 1,0%.

### **Sources de financement**

Les sources de financement du régime luxembourgeois d'assurance dépendance proviennent pour environ 61% de cotisations payées par les assurés et pour 39% de la contribution de l'Etat. La contribution de l'Etat correspond à 40% des dépenses courantes de l'assurance dépendance.

### **Répartition des dépenses**

Suivant les estimations, 96% des dépenses courantes de 2023 sont des dépenses pour des prestations à domicile et en établissement. Les dépenses restantes sont constituées principalement de frais administratifs (2,8%), de transferts de cotisations et d'allocations pour personnes gravement handicapées.

### **Résultats et réserve**

Les années 2020 et 2021 ont été clôturées avec un excédent des opérations courantes de 35,5 millions d'euros (2020) respectivement de 18,9 millions d'euros (2021). Le solde des

**INFORMATION A LA PRESSE**

**19.12.2022**

opérations courantes est prévu de rester positif avec 25,7 millions d'euros estimés pour 2022 et 35,9 millions euros estimés pour 2023.

Selon les prévisions, le rapport entre la réserve globale et les dépenses courantes passera de 44,6% en 2021 à 44,9% en 2022 et à 45,9% en 2023.

**Perspectives**

Avec des projections de résultat positives et une réserve élevée, l'assurance dépendance se caractérise par une situation financière stable à l'horizon 2026 et est donc bien outillée pour faire face aux besoins croissants d'une population vieillissante à court et moyen terme.